



## Vingt ans d'évolution de l'emploi dans les professions culturelles, 1991-2011

Marie GOUYON, Frédérique PATUREAU

24 p.,

octobre 2014

Coll. « Culture chiffres » 2014-6



### Forte expansion des professions culturelles

Les professions culturelles regroupent les professions des spectacles, des arts visuels et des métiers d'art, les professions littéraires, celles de l'archivage, de la conservation et de la documentation, les architectes et les professeurs d'art. Si elles constituent un ensemble hétérogène du point de vue de l'encadrement juridique dont elles font l'objet, des statuts d'emploi dans lesquels elles s'exercent, des compétences et savoir-faire mobilisés, elles ont pour point commun de s'être considérablement développées au cours des vingt dernières années.

573 000 personnes déclarent exercer à titre principal une profession culturelle en 2011, contre 381 000 vingt ans plus tôt, soit une progression de +50 %, quand les effectifs de l'ensemble des actifs en emploi n'ont progressé que de +16 % au cours de la même période.

Cette progression des effectifs concerne l'ensemble des professions, à l'exception notable des professions de l'archivage, de la conservation et de la documentation (-38 %) et des artisans d'art (-28 %).

Ce développement est notamment porté par la montée en puissance du régime de l'intermittence, qui a concerné les professionnels techniques et, dans une proportion plus importante encore, les métiers artistiques.

### Diplômés, issus des catégories sociales supérieures et franciliens : des caractéristiques sociodémographiques qui se confirment en vingt ans

Les professionnels de la culture sont d'une origine sociale plus aisée que l'ensemble des actifs : 49 % d'entre eux ont un père cadre, contre 25 % pour l'ensemble des actifs. Ce trait s'est particulièrement renforcé dans certaines professions : métiers d'art et professionnels techniques des spectacles.

Corré à leur origine sociale, mais aussi aux compétences requises pour exercer leur métier, le niveau de diplôme des professions culturelles est plus élevé que chez l'ensemble des actifs, une caractéristique qui s'accroît en vingt ans.

42 % des personnes exerçant une profession culturelle résident en Île-de-France en 2011 contre près de la moitié vingt ans plus tôt. La concentration francilienne s'observe particulièrement dans les métiers de l'audiovisuel puisque 63 % des entreprises audiovisuelles y sont implantées, et parmi les journalistes et cadres de l'édition. La concentration tend toutefois à s'atténuer, un effet des politiques publiques de décentralisation et de maillage du territoire en équipements culturels.

### Un univers encore très masculin, où la proportion de jeunes et de seniors est plus importante que dans l'ensemble des actifs

Si, comme l'ensemble des professions, les professions culturelles se sont féminisées au cours de la période, puisque la part des femmes y passe de 39 % en 1991 à 43 % en 2011, certaines professions demeurent très majoritairement masculines. C'est tout particulièrement le cas des métiers du spectacle, artistiques (36 % de femmes) et techniques (31 % de femmes). Dans les métiers d'art et l'architecture, la part des femmes a doublé mais demeure encore relativement modeste (39 % et 33 % de femmes en 2011).

En revanche, chez les professionnels des arts graphiques, de la mode et de la décoration et les journalistes et cadres de l'édition, on atteint la parité en 2011.

Enfin, traditionnellement féminins, les métiers de l'archivage, de la conservation et de la documentation et ceux des professeurs d'art ont subi des évolutions contraires : ils sont restés massivement féminins pour les premiers, tandis que l'on observe une nette masculinisation pour les seconds, qui atteignent ainsi la parité.

En lien avec l'attractivité de ces métiers et la croissance des effectifs, les actifs des professions culturelles sont plus jeunes que l'ensemble des actifs : 47 % d'entre eux ont moins de 40 ans, et ils sont particulièrement nombreux dans les professions dont les effectifs ont connu une forte croissance ces vingt dernières années : graphistes, designers et décorateurs, artistes et techniciens des spectacles notamment.

Pour autant, les professions culturelles ont également subi en vingt ans un mouvement de vieillissement et la part des seniors y est plus importante que dans l'ensemble des professions, une caractéristique qui distingue à la fois le travail indépendant et les métiers de vocation, deux traits communs aux professions culturelles.

### **L'indépendance est trois fois plus fréquente que dans l'ensemble des actifs**

Le statut d'indépendant demeure une caractéristique forte de l'emploi dans les professions culturelles : un tiers des actifs y exercent leur métier sous statut non-salarié, soit près de trois fois plus que la population active dans son ensemble.

Quatre artistes plasticiens sur cinq exercent leur activité dans ce cadre, une proportion qui a toutefois reculé par rapport au début des années 1990. Les architectes sont également majoritairement indépendants, pour 56 % des effectifs, une part qui a également reculé en vingt ans, à la faveur d'une forte croissance des effectifs et d'une féminisation de la profession, les femmes adoptant plus que les hommes l'exercice salarié de la profession.

Enfin, pour les professions des arts graphiques, de la mode et du design, la croissance des effectifs est corrélée à un développement de l'indépendance, qui concerne 40 % des actifs.

Dans les autres professions, le salariat domine de longue date et demeure majoritaire.

### **La fragmentation de l'emploi s'amplifie parmi les salariés des professions culturelles**

Dans les professions culturelles comme dans l'ensemble de l'économie, la part des contrats courts au sein du salariat a doublé au cours de la période. Si elle était déjà deux fois plus importante que pour l'ensemble de la population salariée en 1991 (15 % contre 7 %), la part des contrats courts dans le salariat culturel le demeure aujourd'hui, dans des proportions bien plus importantes puisqu'elle concerne près d'un salarié sur trois des professions culturelles en 2011.

Le travail à temps partiel a également progressé pour concerner un quart des salariés de ce champ en 2011. C'est parmi les salariés des spectacles que ces formes flexibles du travail sont les plus répandues, et concernent les trois quarts des artistes et 40 % des professionnels techniques des spectacles.

Plus répandu en 2011 qu'en 1991, le temps partiel est souvent contraint (pour 40 % des salariés) et concerne les hommes comme les femmes, alors qu'il est plutôt une caractéristique de l'emploi féminin dans l'ensemble de la population salariée.

Enfin, la variabilité des jours et horaires de travail s'est amplifiée. 46 % des salariés des professions culturelles travaillent en horaires variables d'une semaine sur l'autre, et un quart d'entre eux travaillent le soir.